

Exploitez les fonctionnalités de votre outil de diagnostic AUTEL - Niveau 4 (diagnostic expert)

Présentiel

Public

• Tout intervenant souhaitant exploiter au maximum son outil AUTEL à des fins de diagnostic et de réparation

Prérequis

- Avoir suivi les formations de niveau 1 et niveau 2
- Disposer d'un outil de diagnostic AUTEL (gamme 919 et ULTRA)

Durée

14.00 Heures

Effectif

2 Jours De 2 à 8 Personnes

Objectifs de la formation

- Acquérir les savoirs et savoir-faire permettant d'approfondir ses connaissances sur son outil de diagnostic AUTEL et sa base de données Haynes Pro
- Acquérir les compétences permettant de réaliser des opérations de diagnostic et de réparation sur véhicules légers et utilitaires.

Contenu pédagogique

LA THEORIE (en salle)

• **Rappel des principales fonctionnalités de l'outil de diagnostic**

Démarrage de l'outil / Bandeau inférieur / Connexion à l'interface de diagnostic / Identification du véhicule / Identification des icônes / Pré-scan / Infos sur le calculateur / Lecture défauts / Données en temps réel (paramètres) / test actionneur / Remplacement de pièce / Sauvegarde et restauration des données du calculateur / Codage-télécodage du calculateur / Fonctions spéciales / Création d'un client / Création d'un rapport d'intervention / Synthèse des applications de l'écran d'accueil

• **La gestion électronique**

Historique / Structure d'un système à gestion électronique / L'autodiagnostic / la prise OBD / Les défauts / Les niveaux d'alerte / les codes défauts à la norme EOBD

• **Introduction au Pass-Thru**

La norme Euro 5 / Les bénéfices pour l'atelier / La politiques tarifaire / Matériel et Prérequis / Compatibilité des équipements

• **Installation et configuration de l'interface de diagnostic**

Configuration de l'interface en mode Pass-Thru / Création du profil chez le constructeur / Téléchargement du logiciel constructeur / Achat de jeton ou de licence

• **AUTEL Remote Expert**

Introduction / Les avantages du Remote / Les prérequis / Accès au service

LA PRATIQUE (en salle ou en atelier)

• **Le Processus de diagnostic**

Les différentes étapes / synoptique général

• **Diagnostic**

Diagnostic complexes sur véhicule / Recherche documentaire / Remise en conformité du véhicule (plusieurs exercices)

• **Exploitation des fonctionnalités Pass-Thru avec l'outil multimarques**

Prérequis à l'installation et à l'utilisation du logiciel constructeur / Démarrage de l'application / Sélection du véhicule et mise en relation / Recherche de pannes / Reprogrammation - télécodage d'un calculateur / Pose d'accessoires et programmation de clés

Modalités d'accès à la formation

- Plan de formation

Modalités et méthodes

- Formation présentielle
- Pédagogie active et participative, alternance d'exercices en salle et de mises en situation pratiques à l'atelier

Compétences du formateur

- Formateur spécialisé en pédagogie des adultes et techniques d'animation
- Double compétence technique et pédagogique

Moyens pédagogiques

- Diaporama d'animation
- Fourniture d'un support de cours comprenant également les travaux pratiques
- Matériel et pièces pédagogiques

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

- Questionnaire individuel d'évaluation des connaissances réalisé en début de stage
- Questionnaire individuel d'évaluation des acquis réalisé en fin de stage

Modalités d'évaluation de satisfaction à chaud réalisé en fin de stage

- Questionnaire individuel d'évaluation de satisfaction à chaud réalisé en fin de stage

Formalisation à l'issue de la formation

- Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue du stage au stagiaire
- Une copie de la feuille de présence est délivrée à l'entreprise et à l'OPCO

Personnes en situation de handicap

- L'ensemble de nos formations sont accessibles à tout public, y compris les personnes en situation de handicap (PSH)
- Pour toute information, contactez notre référent handicap

Modalités d'acceptation du stagiaire à la formation

- Le jour du stage, le stagiaire devra se munir :
 - d'une pièce d'identité
 - de sa convocation de stage
 - de vêtements de travail
 - de chaussures de sécurité

Tous nos programmes de formation sont établis conformément à l'article L-6313-1 du code du travail



AUTEL